



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 52624

## Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaite solliciter M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les conséquences des essais nucléaires sur la santé des anciens travailleurs ainsi que sur les personnels civils et militaires. Un grand nombre de citoyens s'interroge sur les conséquences des effets nucléaires sur la santé. Rappelant les dispositions adoptées par certains pays, à l'image des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, afin de mesurer ces éventuelles conséquences, ces citoyens réclament la reconnaissance de la responsabilité de l'État français. Devant ces revendications qui traduisent l'inquiétude de nombreux citoyens, notamment dans sa circonscription, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mener une étude scientifique à ce sujet afin de définir en toute objectivité les conséquences des essais nucléaires. Aussi, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet particulièrement préoccupant.

## Texte de la réponse

Le ministre des solidarités, de la santé et de la famille a pris connaissance avec intérêt de la question relative au suivi des conséquences sanitaires des essais nucléaires. Le ministre des solidarités, de la santé et de la famille et le ministre de la défense ont chargé, le 15 janvier 2004, le directeur général de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR) et le délégué à la sûreté nucléaire et installations intéressant la défense (DSND) de piloter conjointement un comité de liaison pour la coordination du suivi sanitaire des conséquences des essais nucléaires aériens et souterrains au Sahara et en Polynésie française. Ce comité est composé de représentants du ministère de la défense, du ministère chargé de la santé, des instituts et agences concernés, des responsables de la défense et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en charge des essais nucléaires. Ils peuvent s'entourer en tant que de besoin des personnes qu'ils jugent utiles. Le pilotage du comité est assuré conjointement par le DGSNR et le DSND. Le comité se réunit au moins deux fois par an, et un premier rapport annuel destiné au ministre des solidarités, de la santé et de la famille et au ministre de la défense sera rendu public à la fin du premier semestre 2005. Ce rapport constituera une étape importante dans la définition des suites qu'il conviendra d'apporter. Ainsi, à ce jour, aucun projet de loi concernant les conséquences de ces essais n'a encore été envisagé.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Claude Darciaux](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52624

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 décembre 2004, page 9648

**Réponse publiée le** : 25 janvier 2005, page 867